

# [Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **12 (1932)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

*Organe mensuel officiel*

*de la*

Chambre de Commerce suisse en France

61, Avenue Victor-Emmanuel III

Paris VIII<sup>e</sup>

Mai-Juin 1932

Douzième année. — N<sup>o</sup> 3

TÉLÉPHONE

Elysées 54-94

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE

Commersuis-Paris 45

*La Revue économique franco-suisse*

*fait suite au Bulletin mensuel  
de la Chambre de Commerce suisse*

*en France*

Le numéro : 3 fr.

Un an : fr. 30  
(*argent français*)

CHÈQUES POSTAUX  
Paris 32-44

## Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale ordinaire du 23 mai 1932

Monsieur le Ministre,

Messieurs,

**A**VANT tout, laissez-nous remercier notre Ministre, M. Dunant, qui, par sa présence, a tenu à témoigner une fois de plus à notre Chambre de Commerce tout l'intérêt qu'il prend à ses efforts et à son activité. Sous sa haute direction, tous les membres de la Légation de Suisse et, en particulier, M. de Torrente, son attaché commercial, n'ont cessé de seconder nos efforts; nous les en remercions bien vivement et nous remercions aussi tous nos membres dont l'amicale collaboration nous encourage à soutenir la lutte quotidienne en faveur des intérêts de notre pays, tout spécialement dans les rapports réciproques franco-suisses.

Point n'est besoin de faire ressortir la situation difficile et combien délicate dans laquelle la crise mondiale place notre Chambre de Commerce suisse, comme toutes celles des autres pays d'ailleurs. De par son essence, notre Chambre doit s'occuper des intérêts matériels et financiers de nos compatriotes, intérêts dont la discussion est singulièrement difficile lorsque nous

nous trouvons en face de nos voisins français, qui se débattent, comme nous, sinon dans les mêmes difficultés, du moins dans des difficultés analogues. Nous reviendrons plus loin sur ce point.

Tout d'abord, nous tenons à vous donner un aperçu rapide de l'activité de notre Chambre pendant l'exercice 1931.

Pour les personnes qui ne suivent pas au jour le jour l'activité de ses services, nous vous citerons quelques chiffres statistiques :

Le nombre de visites reçues en 1931 est de 1.300 environ, soit de 4 à 5 par jour. Si vous tenez compte des recherches et des démarches qu'il faut faire pour fournir à nos visiteurs suisses ou français les renseignements qui nous sont demandés, vous voyez sans peine le travail qui en est résulté pour notre personnel.

Nous passons sous silence les questions qui nous sont posées tout le long du jour par le téléphone, cet instrument de supplice moderne des hommes d'affaires.

La correspondance, elle aussi, n'a pas chômé. Le nombre des lettres reçues et envoyées s'élève à plus de 5.000.

Nous vous avons signalé en son temps la créa-